



L'HEBDOMADAIRE D'ARMOR

Journal indépendant d'informations générales

72^e année - N° 3613 - Le numéro : 1,70€ - Samedi 14 octobre 2023

Fondateur : Lucien LE MAIRE - Directeur de la publication : Jacques LE MAIRE - 64, rue de la Pommerai - ZA Racine 2 - B.P. 66 - 22230 MERDRIGNAC
Annonces et publicités au bureau du journal - Tél. 02.96.28.41.54 - redaction@hebdo-armor.com - ABONNEMENTS : un an : 82 € - 6 mois : 44 €

Greffe d'organes :

Le don, c'est la vie !



Parler et faire parler du don d'organes, telle est la mission principale de France Adot, la fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains. Samedi dernier, le président d'ADOT 22 Hervé Le Serre et la présidente de France Rein 22, Marion Le Poulichet étaient à Merdrignac pour planter un arbre de vie. Outre cette action symbolique qui a mobilisé de nombreux participants dont plusieurs personnes greffées, le témoignage poignant et sans fard d'Anne-Hélène et David Le Bec illustre à quel point le don d'organes est salvateur et peut même aider à la reconstruction des proches endeuillés et en plein désarroi. Lire en page 2.

Dans votre Hebdo CETTE SEMAINE

MERDRIGNAC

Interview :

Le bilan à mi-mandat d'Éric Robin

Lire en page 5

BROONS

Vie municipale :

Les élus défendent le médecin « sanctionné »

Lire en page 12

SAINT MÉEN LE GRAND

Vie communale :

Une centaine de nouveaux habitants

Lire en page 16

LANDUJAN

Tribunal :

Condamnée pour violences conjugales

Lire en page 20

Le Briac
Nos Solutions Menuiseries à la Mesure de Vos Projets

Partenaire de
Stéphane RUELLEUX MeO **Wizeo** fermetures **CETAL** volets roulants Perceuse de garage

Fenêtres
Portes
Volets
Stores
Portails
Parquets
Dressings

SHOWROOM DE 200M²

■ ZA La Gautrais - BP16041 - 12, rue des Tisserands
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
■ Tél. 02 99 07 77 62 ■ www.menuiserieslebriac.com
■ s.ruelleux@menuiserieslebriac.fr

Ouverture serrurerie de 31 rue
Mégret Eric
Métallerie serrurerie

Portes ouvertes les 12, 13 et samedi 14 octobre 2023

Z.A. Racine II - 22230 MERDRIGNAC - Tél. 02 96 28 45 27 - www.megret-ouvertures.fr

Krouiñ
Web designer

Création de site internet vitrine et e-commerce
Plus d'infos sur www.krouin.com ou contact@krouin.com

— SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 —

Spectacle en hommage à Jean Moulin
Avant-Scène de Montfort sur Meu
UN RETOUR POUR LA FRANCE
les 80 ans du dernier retour en France de Jean Moulin, sa tragique arrestation et son assassinat.

Deux représentations à 15h30 & 20h30 de la pièce « UN RETOUR POUR LA FRANCE » présentée par le Théâtre PARTS CŒUR.

A l'issue de chaque spectacle, moment de partage entre acteurs, choristes et spectateurs dans le Patio de l'Avant-Scène.

Scolaires 7 € - Adultes 12 € - Billetterie sur place
Réservations possibles à : assoculturelletalensac35160@gmail.com

Lire aussi en page 22

IFFENDIC

Ordre national du mérite :

Christophe Martins promu chevalier

Lire en page 22

MÉNÉAC

Karaté club :

L'entraîneur distingué par ses pairs

Lire en page 24

NOUVEAU VOTRE ABONNEMENT

100% NUMÉRIQUE

RENDEZ-VOUS SUR WWW.HEBDO-ARMOR.FR

60€ / AN 35€ 6 MOIS

> Solidarité

Greffe d'organes :

Le don, c'est la vie !

Parler et faire parler du don d'organes, telle est la mission principale de France Adot, la fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains. Afin de lever tous les tabous sur cet acte qui devrait être aussi naturel qu'altruiste, diverses actions sont menées dont une journée mondiale qui se déroulera le mardi 17 octobre prochain. A quelques jours de ce temps fort de sensibilisation à ce geste solidaire qui permet de sauver des vies, le président d'ADOT 22 Hervé Le Serre et la présidente de France Rein 22, Marion Le Poulichet étaient à Merdrignac samedi dernier pour planter un arbre de vie. Outre cette action symbolique qui a mobilisé de nombreux participants dont plusieurs personnes greffées, le témoignage poignant et sans fard d'Anne-Hélène et David Le Bec illustre à quel point le don d'organes est salvateur et peut même aider à la reconstruction des proches endeuillés et en plein désarroi.



A l'heure de la plantation symbolique du ginkgo biloba, en présence notamment d'Eric Robin, maire, Hervé Le Serre, président de l'ADOT22, Marion Le Poulichet, présidente de France rein 22, Christian Delalande et Christophe Botrel, tout deux greffés. Dans les Côtes d'Armor, déjà neuf communes, dont Merdrignac samedi dernier, ont planté un arbre de vie. La prochaine cérémonie d'arbre de vie, se tiendra samedi 21 octobre à 11h à Trévou-Tréguignec, le « siège » en quelque sorte de l'ADOT 22 depuis de nombreuses années. L'association envisage aussi de communiquer sous les panneaux d'entrée de ville en ajoutant un panneau « Ville ambassadrice du don d'organes, associé au urban vert, symbole du don d'organes ».

La greffe d'organes sauve des vies. L'évoquer reste cependant encore un sujet tabou. Malgré l'évolution de la loi du 1^{er} janvier 2017, la réalité du don d'organes reste peu connue de nous tous. Nous sommes en effet tous donneurs potentiels selon la loi, mais ça ne suffit pas car il faut clairement afficher sa position à ses proches avant sa mort. Nous sommes encore trop peu nombreux à le faire. Comme le souligne Hervé Le Serre « le don d'organe reste quelque chose à part. Une réflexion qu'on a toujours envie de remettre à plus tard ». Or aujourd'hui en France, les listes d'attente de greffe ne cessent d'augmenter ; un écart entre donneurs et receveurs qui s'accroît depuis la pandémie. L'an passé, moins de 5 500 greffes ont été pratiquées pour 26 000 patients en attente.

Un arbre de vie

Afin de lever les obstacles au prélèvement et à la greffe et de marquer les esprits, diverses associations dont France Adot 22 et France Rein ont eu l'idée d'honorer les donneurs en proposant des lieux d'hommage pour ces derniers et leurs proches dans des lieux publics visibles et fréquentés. Dans le département des Côtes d'Armor à l'initiative de l'ADOT 22, de tels

lieux existent déjà. Le précurseur est la commune de Plussulien sachant que son maire est lui-même greffé du coeur. Depuis, Uzel, Lannion, Tréguier, Plérin, Saint-Julien, Yffiniac, puis Hillion ont créé des espaces similaires en plantant des arbres de vie. Samedi dernier, c'était au tour de Merdrignac de s'associer à ce mouvement solidaire. Le choix du lieu de plantation et de la variété de l'arbre n'est pas le fruit du hasard : le site du Val de Landrouet, espace de promenade et de jeux, très fréquenté, donne de la visibilité à cette action. Quant à l'arbre, il s'agit d'un ginkgo biloba : réputé pour sa haute résistance à la pollution, aux champignons, aux parasites et aux maladies. Cet arbre pouvant vivre plus de 2000 ans, est considéré comme sacré en Chine. Un signe d'espoir de longue vie pour tous les greffés. Samedi, deux d'entre eux : Christian Delalande et Christophe Botrel ont témoigné de leur combat d'avant greffe et de leur résurrection depuis le succès de celle-ci.

Un témoignage poignant

De leur côté, les époux Le Bec ont livré un témoignage poignant, 23 ans après le décès accidentel de leur fils Pol, le jour de ses deux ans. Anne-Hélène et David se sont rencontrés en 1990. Ils se sont

taux important d'alcool dans le sang. Pol est dans le coma et est rapidement transféré au service pédiatrique de Pontchaillou. Tous les deux, nous faisons la route depuis la Normandie, directement à Rennes. Le mardi soir : notre fils est dans un état très grave, la température de son corps est descendue à 35°, le rein gauche a été fracturé lors de l'accident. On nous dit qu'il est impossible de se prononcer : soit il décède, soit il vit mais handicapé. Il est très bien pris en charge par le service.

Une mort encéphalique

Le mercredi matin, dans le bureau de la responsable du service, on nous annonce que les signes cliniques sont ceux d'une mort encéphalique. Tout en apprenant le décès de Pol, on nous demande si nous sommes d'accord pour donner les organes de notre enfant. On nous explique très bien la démarche et le protocole. Notre première réponse est la suivante : attendez, vous nous dites d'abord que notre enfant est mort... on ne sait pas... On nous répond que bien sûr, nous pouvons réfléchir mais le temps est compté. Nous sortons effondrés du bureau. En nous dirigeant vers la cafétéria de l'hôpital, on se regarde tous les deux et on se dit qu'on va le faire : donner les organes.

Une course contre la montre

Une course contre la montre s'engage alors : électroencéphalogrammes, recherche de receveurs ; un œdème au cerveau de Pol peut provoquer un arrêt cardiaque à tout moment. Le jeudi, notre fils est opéré pour le prélèvement d'organes. Les cornées sont mises en culture et une des deux sera donnée à un enfant de 9 ans. L'autre cornée n'est pas utilisable. Le coeur est acheminé en région parisienne pour une petite fille de deux ans. Le rein droit sera greffé avec succès à un enfant et le foie part à Genève pour un bébé de 9 mois mais ça ne fonctionnera pas. Le corps de notre enfant a été très bien préparé et habillé avec la tenue que nous avions choisie.

Redonner une chance à d'autres enfants

Que pense-t-on quand on doit faire le don des organes de son enfant ? Il y a plein de choses qui nous viennent à l'esprit : puisque le cerveau est mort et que le coeur bat

toujours, quel gâchis de ne pas aider des enfants qui en ont absolument besoin, notre fils était en parfaite santé avec une alimentation très saine, allaité les premiers mois de sa vie... oui on pense à tout ça. Le jeudi, le prélèvement d'organes a été très incertain et a failli être un échec. Puisque nous avions fait ce choix, il était très important pour nous que ça fonctionne. Si ça n'avait pas marché, ça aurait été une difficulté supplémentaire. Dans notre malheur, le don d'organes nous a aidés. Par la suite, nous pouvions prendre des nouvelles des receveurs. Nous l'avons fait une fois au début. Notre fils a été renversé mi septembre 2000, il est décédé le jour de ses deux ans. Il y a eu un procès, le chauffard a été éclopé de deux ans de prison, l'âge de Pol.

Lorsque par la suite, nous avons survécu puis réappris à vivre, nous avons eu différentes démarches pour nous aider ; des lectures

notamment puis le film « Réparer les vivants ». C'est exactement notre histoire, merci à Maylis de Kerangal de l'avoir si justement écrite.

Témoigner pour mieux sensibiliser

Nous sommes en 2023, notre fils aurait 25 ans. Il est temps pour nous de raconter notre histoire, celle de notre petit bonhomme, celle de notre famille. Pol a deux sœurs et un frère. Yuna est née en juillet 2001, Naïg en septembre 2003 et Kemo en janvier 2007. Nous leur avons toujours tout raconté et tout expliqué.

Aujourd'hui, Anne-Hélène et David, qui résident désormais en Côtes d'Armor, ont effectivement réappris à vivre entourés de leurs enfants, tout en confiant que leur équilibre reste fragile et leur restera à jamais.

Propos recueillis par FLM



Décédé accidentellement à cause d'un chauffard le jour de ses deux ans, Pol Le Bec, a permis à d'autres enfants de vivre. 23 ans après ce drame, ses parents, Anne-Hélène et David, ont fait part de leur histoire.

Beaucoup de patients en demande

Depuis 2005, l'OMS a promu la journée mondiale du don d'organes et de la greffe. Elle se tient chaque année le 17 octobre. L'idée de cette journée mondiale est partie d'un constat alarmiste : il n'y aurait en moyenne qu'un organe disponible pour une demande trois fois supérieure. La pénurie française n'est malheureusement pas limitée à ce seul pays...

L'angoisse de l'attente

Des milliers de patients subissent toujours l'angoisse de l'attente, alors qu'on sait que chaque jour passé sur la liste dans l'espoir d'une greffe est une perte de chance. Chaque jour, des hommes, des femmes et des enfants meurent faute d'avoir pu être transplantés à temps, alors que la médecine aurait été en mesure de les sauver.

Une pratique bien encadrée

En France, le don d'organes et de tissus est régi par les lois de

bioéthique. Elles sont soumises à trois grands principes : le consentement présumé, la gratuité du don et l'anonymat entre le donneur et le receveur.

Principe du « **consentement présumé** » : la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus de donner (soit en informant ses proches, soit en s'inscrivant sur le registre national des refus).

Principe de **gratuité** : le don d'organes est un acte de générosité et de solidarité entièrement gratuit. La loi interdit toute rémunération en contrepartie de ce don.

Principe d'**anonymat** : le nom du donneur ne peut être communiqué au receveur, et réciproquement. La famille du donneur peut cependant être informée des organes et tissus prélevés ainsi que du résultat des greffes, si elle le souhaite.



Le choix du lieu de plantation et de la variété de l'arbre n'est pas le fruit du hasard : le site du Val de Landrouet, très fréquenté, donne de la visibilité à cette action. Quant à l'arbre, il s'agit d'un ginkgo biloba réputé pour sa haute résistance. Tout un symbole.

